



# Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2013/2587(RSP)
Résolution sur la reconstruction et la démocratisation du Mali	Procédure terminée
Sujet	
6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
Zone géographique	
Mali	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>DEVE</b> <a href="#">Développement</a>	Rapporteur(e) fictif/fictive	
		PPE <a href="#">PREDA Cristian Dan</a>	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	<a href="#">Affaires étrangères</a>	<a href="#">3241</a>	28/05/2013
	<a href="#">Affaires étrangères</a>	<a href="#">3236</a>	22/04/2013
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	<a href="#">Coopération internationale et développement</a>	PIEBALGS Andris	

Evénements clés			
22/04/2013	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
28/05/2013	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		Résumé
12/06/2013	Débat en plénière		
13/06/2013	Résultat du vote au parlement		
13/06/2013	Décision du Parlement	<a href="#">T7-0281/2013</a>	Résumé
13/06/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2013/2587(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité

Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p5
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	DEVE/7/12326

## Portail de documentation

Proposition de résolution	<a href="#">B7-0254/2013</a>	04/06/2013	EP	
Question orale/interpellation du Parlement	B7-0205/2013	06/06/2013	EP	
Question orale/interpellation du Parlement	B7-0206/2013	06/06/2013	EP	
Texte adopté du Parlement, lecture unique	<a href="#">T7-0281/2013</a>	13/06/2013	EP	Résumé

## Résolution sur la reconstruction et la démocratisation du Mali

Le Conseil «Affaires générales» a adopté une série de conclusions qui peuvent se résumer comme suit :

- le Conseil salue le résultat et les conclusions de la Conférence de haut niveau des donateurs pour le développement du Mali organisée le 15 mai à Bruxelles en soutien au Plan pour la relance durable du Mali. Il appelle le Mali et tous les partenaires internationaux à mettre en œuvre leurs engagements mutuels et souligne que le Mali a l'entière responsabilité dans la mise en œuvre de la Feuille de Route pour la Transition ;
- il réitère son soutien à la préparation d'un processus électoral crédible et sa volonté de continuer à apporter une assistance technique et financière à un tel processus, en étroite coordination avec les Nations Unies et les autres acteurs engagés sur le terrain. Dans ce contexte, le Conseil soutient la décision de la Haute Représentante de déployer une mission d'observation électorale à la demande des autorités de la transition ;
- il rappelle l'importance qu'il accorde à la protection des populations civiles, ainsi qu'au respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. La lutte contre l'impunité et le plein exercice de la justice doivent constituer un élément fondamental de la réconciliation ;
- il réitère son soutien à la Commission Nationale de Dialogue et de Réconciliation et encourage ce pays à engager ses travaux dans les meilleurs délais afin d'assurer un dialogue national inclusif ouvert à la fois aux représentants civils et aux représentants des groupes armés non-terroristes et non-criminels qui ont déposé les armes ;
- il salue l'apport crucial de la Mission Internationale de Soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) au plein rétablissement de l'intégrité territoriale du Mali et soutient sa transformation en une Mission des Nations Unies de Stabilisation au Mali (MINUSMA) dans le cadre de la Résolution 2100 (2013) du Conseil de Sécurité des Nations Unies ;
- il réitère sa disponibilité à examiner, dans le cadre de la PSDC et des autres instruments pertinents et à la lumière des conclusions de la Conférence des donateurs, les options d'un soutien urgent aux autorités maliennes dans le domaine de la sécurité intérieure et de la justice afin de contribuer à la stabilisation durable de l'ensemble du pays, en étroite collaboration avec la MINUSMA ;
- il salue enfin les progrès enregistrés par la mission militaire EUTM Mali pour fournir du conseil et de la formation aux forces armées maliennes y compris dans les domaines des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

## Résolution sur la reconstruction et la démocratisation du Mali

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la reconstruction et la démocratisation du Mali.

La résolution a été déposée par la commission du développement et la commission des affaires étrangères.

Le Parlement se félicite de l'intervention française lancée le 11 janvier 2013 soutenant les principes de souveraineté, d'unité et d'intégrité territoriale du Mali comme première étape vers la reconstruction et la démocratisation du Mali et demande à l'Union européenne de s'engager davantage dans ce processus.

Les députés saluent la création le 6 mars 2013, de la commission nationale de dialogue et de réconciliation, mais restent préoccupés par la situation régnant à Kidal, où les Touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) refusent toujours de remettre le contrôle à l'armée malienne et entravent par conséquent gravement le processus de reconstruction. Ils demandent que la feuille de route soit mise en œuvre rapidement afin d'assurer la transition jusqu'au rétablissement de l'état de droit dans tout le pays via l'organisation d'élections démocratiques en 2013. Ils se félicitent de l'intention d'envoyer une mission d'observation des élections de l'Union européenne, comme l'a demandé le gouvernement malien.

Le Parlement salue également les efforts de médiation déployés par le président du Burkina Faso dans le cadre des négociations entre le gouvernement malien et les rebelles touaregs, réaffirmant sa détermination à soutenir le rétablissement de l'administration de l'État sur l'ensemble du territoire malien et la tenue prochaine d'élections, y compris dans la région de Kidal et dans les camps de réfugiés. Il souligne le rôle complémentaire majeur de la mission de formation de l'Union qui fournit une aide décisive pour le renforcement de la capacité à long terme de l'armée malienne.

Les députés rappellent que la stabilité, la sécurité et l'intégrité territoriale à long terme du pays exigent non seulement d'avoir raison des extrémistes radicaux violents et des trafiquants d'armes, de drogue et d'êtres humains, mais également de promouvoir des solutions de remplacement pour les activités illégales menées par les populations appauvries et les jeunes sans travail. Toute solution politique pour

reconstruire le Mali devrait s'accompagner d'une stratégie de développement économique claire et durable qui remédie au problème du chômage.

Eu égard à la crise malienne, le Parlement invite l'Union européenne à adapter de façon appropriée la stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel. Il invite la VP/HR à présenter des options pour fournir un soutien similaire à celui fourni par la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger) pour la réforme du secteur de la sécurité au sens plus large au Mali en élargissant le mandat de la mission de formation de l'Union au Mali ou de l'EUCAP Sahel Niger, ou en créant une nouvelle mission de PSDC dédiée à la réforme plus large du secteur de la sécurité civile.

L'Union européenne et ses partenaires internationaux sont invités à mettre en œuvre leurs engagements mutuels dans le cadre d'un suivi efficace et coordonné de la conférence des donateurs de haut niveau «Ensemble pour un nouveau Mali», organisée par l'Union européenne et la France avec le Mali, qui s'est tenue à Bruxelles le 15 mai 2013 en soutien au Plan pour la relance durable du Mali.

Le Parlement souligne l'importance des points suivants :

- la nécessité d'un financement adéquat et d'une coordination améliorée, aussi bien à l'échelon de l'Union européenne qu'avec les autres donateurs internationaux et d'une approche sur mesure axée sur les besoins du pays et tenant compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route et le rétablissement de l'état de droit;
- la fourniture d'un soutien logistique et technique pour aider les Maliens à lutter contre le trafic de drogue et la prolifération des armes, tous les pays de la région du Sahel étant invités à coordonner leurs politiques de sécurité respectives afin de réagir avec force au trafic;
- une accélération du processus de réforme des forces armées maliennes et des services de sécurité sous contrôle démocratique et civil ;
- la poursuite des efforts pour approvisionner la population dans le besoin en aide humanitaire ainsi que des mesures pour assurer le retour volontaire et libre des réfugiés.

Enfin, le Parlement salue les efforts déployés par les pays africains qui ont contribué à la MISMA, de même l'établissement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), en espérant que la MINUSMA sera bientôt pleinement opérationnelle et que la situation de sécurité lui permettra d'être déployée le 1er juillet 2013.